



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

psychiatres

Question écrite n° 56247

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la répartition des professionnels de santé entre les hopitaux dont l'État a la charge directe. Une information est parue récemment dans un magazine édité par l'IFRAP et qui fait apparaître notamment une grande inégalité dans la répartition des psychiatres entre les CHS. Le magazine en question fait état d'une proportion sept fois supérieure de psychiatres pour 100 000 habitants en Ile-de-France qu'en Bourgogne. Il le remercie de bien vouloir lui donner toutes les informations possibles sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56247

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 725